

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MURVIEL LES MONTPELLIER

Numéro SIRET : **21340179700013**

POSTE COMPTABLE : **CFP CASTRIES**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL

ANNEE 2020

SOMMAIRE**I - Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.24 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
B1.3 - Etat des contrats de credit-bail
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.5 - Etat des autres engagements donnés
B1.6 - Etat des engagements reçus
p.25 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.26 C1 - Etat du personnel
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- p.30 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.31 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

MURVIEL LES MONTPELLIER
PRINCIPAL

2020

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 913
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	24
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 254 822,00	1 842 951,00	903,01	805,92

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	790,17	619,00
2	Produits des impositions directes / population	424,05	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	780,78	777,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	154,79	276,00
5	Encours de la dette / population	542,74	621,00
6	DGF / population	61,75	153,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,62%	44,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	106,76%	88,70%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	19,82%	35,50%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	69,51%	80,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 808 954,68	1 573 889,29
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 235 065,39
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 808 954,68	1 808 954,68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	655 128,23	504 722,68
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 150 405,55
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		655 128,23	655 128,23
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 464 082,91	2 464 082,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	312 489,19	0,00	305 297,65	305 297,65	305 297,65
012	Charges de personnel	953 620,42	0,00	946 601,16	946 601,16	946 601,16
014	Atténuations de produits	112 476,00	0,00	112 480,00	112 480,00	112 480,00
65	Autres charges gestion courante	95 921,19	0,00	113 329,50	113 329,50	113 329,50
Total des dépenses de gestion courante		1 474 506,80	0,00	1 477 708,31	1 477 708,31	1 477 708,31
66	Charges financières	36 500,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	880,00	880,00	880,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 511 106,80	0,00	1 511 588,31	1 511 588,31	1 511 588,31
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	70 894,86		217 104,57	217 104,57	217 104,57
042	Opérations d'ordre entre section (5)			80 261,80	80 261,80	80 261,80
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		70 894,86		297 366,37	297 366,37	297 366,37
TOTAL		1 582 001,66	0,00	1 808 954,68	1 808 954,68	1 808 954,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 808 954,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits des services	124 629,00	0,00	107 224,00	107 224,00	107 224,00
73	Impôts et taxes	950 950,00	0,00	1 001 428,00	1 001 428,00	1 001 428,00
74	Dotations et participations	281 543,00	0,00	292 018,00	292 018,00	292 018,00
75	Autres produits gestion courante	49 071,77	0,00	47 457,49	47 457,49	47 457,49
Total des recettes de gestion courante		1 441 193,77	0,00	1 493 127,49	1 493 127,49	1 493 127,49
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 441 693,77	0,00	1 493 627,49	1 493 627,49	1 493 627,49
042	Opérations d'ordre entre section (5)			80 261,80	80 261,80	80 261,80
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				80 261,80	80 261,80	80 261,80
TOTAL		1 441 693,77	0,00	1 573 889,29	1 573 889,29	1 573 889,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

235 065,39

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 808 954,68

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

217 104,57

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	40 956,00	40 956,00	40 956,00
204	Subventions d'équipement versées	133 754,36	0,00	186 755,00	186 755,00	186 755,00
21	Immobilisations corporelles	262 105,00	0,00	255 155,43	255 155,43	255 155,43
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		420 859,36	0,00	482 866,43	482 866,43	482 866,43
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	88 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses financières		88 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		508 859,36	0,00	574 866,43	574 866,43	574 866,43
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			80 261,80	80 261,80	80 261,80
041	Opérations patrimoniales (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 000,00		80 261,80	80 261,80	80 261,80
TOTAL		533 859,36	0,00	655 128,23	655 128,23	655 128,23

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

655 128,23

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	84 039,00	0,00	140 907,31	140 907,31	140 907,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	192 574,46	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		276 613,46	0,00	140 907,31	140 907,31	140 907,31
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	44 000,00	0,00	16 449,00	16 449,00	16 449,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		94 000,00	0,00	66 449,00	66 449,00	66 449,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		370 613,46	0,00	207 356,31	207 356,31	207 356,31
021	Virement de la section de fonct. (4)	70 894,86		217 104,57	217 104,57	217 104,57
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			80 261,80	80 261,80	80 261,80
041	Opérations patrimoniales (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 894,86		297 366,37	297 366,37	297 366,37
TOTAL		466 508,32	0,00	504 722,68	504 722,68	504 722,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

150 405,55

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

655 128,23

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

217 104,57

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLO

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE20

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	305 297,65		305 297,65
012	Charges de personnel	946 601,16		946 601,16
014	Atténuations de produits	112 480,00		112 480,00
65	Autres charges gestion courante	113 329,50		113 329,50
66	Charges financières	33 000,00	0,00	33 000,00
67	Charges exceptionnelles	880,00	0,00	880,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	80 261,80	80 261,80
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		217 104,57	217 104,57
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 511 588,31	297 366,37	1 808 954,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 808 954,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	83 000,00	0,00	83 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		80 261,80	80 261,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	40 956,00	0,00	40 956,00
204	Subventions d'équipements versés	186 755,00	0,00	186 755,00
21	Immobilisations corporelles (6)	255 155,43	0,00	255 155,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	9 000,00		9 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	574 866,43	80 261,80	655 128,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

655 128,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	45 000,00		45 000,00
70	Produits des services	107 224,00		107 224,00
73	Impôts et taxes	1 001 428,00		1 001 428,00
74	Dotations et participations	292 018,00		292 018,00
75	Autres produits gestion courante	47 457,49	0,00	47 457,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	500,00	80 261,80	80 761,80
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 493 627,49	80 261,80	1 573 889,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

235 065,39

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 808 954,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 449,00	0,00	16 449,00
13	Subventions d'investissement	140 907,31	0,00	140 907,31
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		80 261,80	80 261,80
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		217 104,57	217 104,57
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		157 356,31	297 366,37	454 722,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

150 405,55

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

50 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

655 128,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	312 489,19	305 297,65	305 297,65
6042	Achat presta° service sauf terra	80 000,00	57 000,00	57 000,00
60611	Eau & assainissement	7 332,24	9 817,66	9 817,66
60612	Energie-électricité	20 974,31	25 634,01	25 634,01
60621	Combustibles	11 103,66	10 070,79	10 070,79
60622	Carburants	4 000,00	3 611,86	3 611,86
60623	Alimentation	2 000,00	1 997,72	1 997,72
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	6 000,00	6 000,00
60632	F. de petit équipement	14 000,00	12 416,40	12 416,40
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 800,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	4 280,00	3 768,95	3 768,95
6067	Fournitures scolaires	13 500,00	12 500,00	12 500,00
6068	Autres matières & fournitures	500,00	5 200,00	5 200,00
6078	Autres marchandises	9 000,00	13 000,00	13 000,00
611	Contrats prestations services	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	24 775,82	28 036,62	28 036,62
61522	Entretien de bâtiments		281,92	281,92
615221	Bâtiments publics	2 000,00	1 352,09	1 352,09
615231	Voirie	3 500,00	4 690,23	4 690,23
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	4 582,93	4 582,93
6156	Maintenance	16 000,00	18 451,19	18 451,19
6161	Assurance multirisque	13 754,00	15 000,00	15 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 100,00	1 207,34	1 207,34
6184	Versements à des organ.form.	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	200,00	600,00	600,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 336,80	800,00	800,00
6226	Honoraires	3 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 833,59	5 833,59
6237	Publications	50,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	4 389,26	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	1 979,07	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 733,21	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunication	10 650,00	13 283,23	13 283,23
627	Services bancaires et assimilé	500,00	200,00	200,00
62876	Remb au GFP de rattachement	500,00	95,26	95,26
6288	Autres services extérieurs	9 794,62	2 100,00	2 100,00
63512	Taxes foncières	6 436,20	6 265,86	6 265,86
012	Charges de personnel	953 620,42	946 601,16	946 601,16
6218	Autre personnel extérieur	1 234,23	1 111,97	1 111,97
6331	Versement de transport	11 415,00	10 958,30	10 958,30
6332	Cotisations au FNAL	2 821,49	2 829,75	2 829,75
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 803,77	8 690,64	8 690,64
6338	Autres impôts & taxes	1 693,05	1 643,75	1 643,75
6411	Personnel titulaire	447 906,35	461 818,28	461 818,28
6413	Personnel non titulaire	153 000,00	158 700,00	158 700,00
64168	Autres	30 528,00	12 667,00	12 667,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	104 000,00	102 579,17	102 579,17
6453	Cotisations caisses retraite	137 500,00	137 446,08	137 446,08
6454	Cotisations ASSEDIC	8 000,00	5 856,22	5 856,22
6455	Cotisations Assurances Personnel	34 000,00	26 200,00	26 200,00
6458	Cotisations autres organismes	7 000,00	8 200,00	8 200,00
6475	Médecine du travail	1 718,53	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales	4 000,00	4 900,00	4 900,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
014	Atténuations de produits	112 476,00	112 480,00	112 480,00
739211	Attributions de compensation	112 476,00	112 480,00	112 480,00
65	Autres charges gestion courante	95 921,19	113 329,50	113 329,50
6531	Indemnités élus	30 558,16	45 000,00	45 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 296,60	1 356,74	1 356,74
6535	Formation élus	310,00	313,14	313,14
65548	Autres contributions	2 928,83	5 518,42	5 518,42
6558	Autres dépenses obligatoires	3 880,60	3 790,43	3 790,43
657362	CCAS	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	51 947,00	50 697,00	50 697,00
6588	Autres charg. div gest° courante		152,39	152,39
65888	Autres		1,38	1,38
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 474 506,80	1 477 708,31	1 477 708,31
66	Charges financières (b)	36 500,00	33 000,00	33 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 500,00	33 000,00	33 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	880,00	880,00
6718	Autres charges exceptionne.	100,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		880,00	880,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 511 106,80	1 511 588,31	1 511 588,31
023	Virement à la sect° d'investis.	70 894,86	217 104,57	217 104,57
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		80 261,80	80 261,80
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp		80 261,80	80 261,80
68111	Dot. Amort. Immos incorpor et corp		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		70 894,86	297 366,37	297 366,37
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 894,86	297 366,37	297 366,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 582 001,66	1 808 954,68	1 808 954,68

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 808 954,68
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	45 000,00	45 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	35 000,00	45 000,00	45 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		0,00	0,00
70	Produits des services	124 629,00	107 224,00	107 224,00
70311	Concessions dans les cimetières	8 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Droit stationnement voie publiq	629,00	900,00	900,00
70388	Autres redevances et recettes	1 000,00	700,00	700,00
7062	Redev. services à car. culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7066	Redev. services à car. social	33 000,00	33 600,00	33 600,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	80 000,00	65 524,00	65 524,00
70876	Remb. par le GFP	1 000,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes	950 950,00	1 001 428,00	1 001 428,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	793 950,00	811 210,00	811 210,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	25 000,00	23 000,00	23 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	40 000,00	45 788,00	45 788,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	23 000,00	25 430,00	25 430,00
7351	Taxe conso finale électricité	22 000,00	27 000,00	27 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	47 000,00	69 000,00	69 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations et participations	281 543,00	292 018,00	292 018,00
7411	Dotation forfaitaire	93 543,00	87 218,00	87 218,00
74121	Dot Solidarité rurale	28 000,00	30 915,00	30 915,00
74711	Emplois jeunes		8 885,00	8 885,00
7478	Autres organismes	160 000,00	165 000,00	165 000,00
75	Autres produits gestion courante	49 071,77	47 457,49	47 457,49
752	Revenus des immeubles	47 071,77	44 957,49	44 957,49
758	Prod. divers de gest° courante	2 000,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante		2 500,00	2 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 441 193,77	1 493 127,49	1 493 127,49
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion		500,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 441 693,77	1 493 627,49	1 493 627,49
042	Opérations d'ordre entre section (6)		80 261,80	80 261,80
7768	Neutralisat° amort subv équipt (7)		80 261,80	80 261,80
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			80 261,80	80 261,80
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 441 693,77	1 573 889,29	1 573 889,29

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

235 065,39

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 808 954,68

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	40 956,00	40 956,00
2031	Frais d'études	25 000,00	40 956,00	40 956,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	133 754,36	186 755,00	186 755,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	133 754,36	112 000,00	112 000,00
2046	Attrib. de compensation d'inv.		74 755,00	74 755,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	262 105,00	255 155,43	255 155,43
2111	Terrains nus	40 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		17 357,00	17 357,00
2131	Bâtiments publics		9 053,00	9 053,00
21311	Hôtel de ville	125 500,00	77 980,00	77 980,00
21312	Bâtiments scolaires	90 000,00	49 700,00	49 700,00
21316	Equipements de cimetière		11 000,00	11 000,00
21318	Autres bâtiments publics	2 000,00	63 975,43	63 975,43
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	4 605,00	9 740,00	9 740,00
21568	Autre matériel et outillage		2 800,00	2 800,00
2158	Autres matériels & outillage		700,00	700,00
2183	Matériel de bureau et info.		4 850,00	4 850,00
2188	Autres immo corporelles		8 000,00	8 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		420 859,36	482 866,43	482 866,43
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1311	Etat et établisst. nationaux		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	88 000,00	83 000,00	83 000,00
1641	Emprunts en euros	88 000,00	83 000,00	83 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		9 000,00	9 000,00
020	Dépenses imprévues Invest		9 000,00	9 000,00
Total des dépenses financières		88 000,00	92 000,00	92 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		508 859,36	574 866,43	574 866,43
040	Opérations d'ordre entre section (7)		80 261,80	80 261,80
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		80 261,80	80 261,80
198	Neutralisat° amort subv équip		80 261,80	80 261,80
041	Opérations patrimoniales (10)	25 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.	832,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 368,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 800,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		25 000,00	80 261,80	80 261,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		533 859,36	655 128,23	655 128,23

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
+	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	655 128,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	84 039,00	140 907,31	140 907,31
1321	Etat & etabl.nationaux	40 016,00	121 327,31	121 327,31
1323	Départements	32 023,00	19 580,00	19 580,00
13258	Subv des autres groupements	12 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	192 574,46	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	192 574,46	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		276 613,46	140 907,31	140 907,31
10	Dotations Fonds divers Réserves	94 000,00	66 449,00	66 449,00
10222	FCTVA	39 000,00	14 749,00	14 749,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	1 700,00	1 700,00
1068	Excédents de fonctionnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		94 000,00	66 449,00	66 449,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		370 613,46	207 356,31	207 356,31
021	Virement de la section de fonct.	70 894,86	217 104,57	217 104,57
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		80 261,80	80 261,80
28045111	AMORTISSEMENT FDS DE CONCOURS		0,00	0,00
28046	Attrib. de compensation d'inv.		80 261,80	80 261,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70 894,86	297 366,37	297 366,37
041	Opérations patrimoniales (9)	25 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 800,00	0,00	0,00
2033	Frais insertion	200,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		95 894,86	297 366,37	297 366,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		466 508,32	504 722,68	504 722,68

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

150 405,55

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

655 128,23

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLOW

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE20

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

BP

2020

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index de taux d'intérêt (4)	Niveau de taux actuariel (5)	Taux initial	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					1 563 980,88									
560885016					1 563 980,88									
884889012PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	12/07/2000	12/07/2000	15/06/2002	185 308,12 F	F		5,87	5,87		A	P	O	A-1
ALR200110507	CREDIT AGRICOLE MAURIN	25/04/2003	22/05/2003	25/04/2015	114 335,76 V	V	EURIBOR	0,866	0,866		A	P	O	A-1
01KWWA019PR	CAISSE D EPARGNE MAURIN	14/03/2003	02/05/2003	25/04/2003	114 335,00 F	F		2,71	2,71		A	P	O	A-1
02JZQ018PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	06/06/2008	17/06/2008	31/03/2009	300 000,00 F	F		4,66	4,66		A	P	O	A-1
8160820	CREDIT AGRICOLE MAURIN	28/03/2012	20/04/2012	31/07/2012	400 000,00 F	F		4,63	4,63		T	P	O	A-1
5211615	CAISSE D EPARGNE	13/04/2012	21/05/2012	25/08/2012	200 000,00 F	F		4,7	4,7		T	P	O	A-1
Total général					1 563 980,88			1,82	1,82		T	P	O	A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				863 909,18					81 055,27	32 241,06	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				863 909,18					81 055,27	32 241,06	0,00	0,00
560885016				15 527,66	1,00	F	5,87		15 527,66	911,47	0,00	0,00
884889012PR	N			19 971,24	4,00	V	EURIBOR	0,866	6 562,44	47,64	0,00	0,00
ALR200110507	N			27 980,59	3,00	F		2,71	6 713,12	771,20	0,00	0,00
01KMWAO19PR	N			135 000,00	9,00	F		4,86	15 000,00	6 561,00	0,00	0,00
02J7Z0018PR	N			290 840,41	12,00	F		4,63	17 613,74	13 163,02	0,00	0,00
8160920	N			145 704,85	12,00	F		4,7	8 785,45	6 694,79	0,00	0,00
5211615	N			228 884,43	18,00	F		1,82	10 843,86	4 091,94	0,00	0,00
Total général				863 909,18					81 055,27	32 241,06	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	863 909,18					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

SLO

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					38 893,19	34 167,70									276,76	4 763,76	
	1994	P	OPH HERAULT HABITAT05	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	38 893,19	34 167,70	-18,00	A	F	0,81	F	0,81			276,76	4 763,76	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					485 333,00	303 581,36									12 201,66	12 733,67	
SFHE	1996	P	SFHE - 5 LOG SOCIAUX ROUVIERE LONGUE 04	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	101 450,00	76 407,75	26,00	A	F	4,2	F	4,2			3 209,13	1 676,24	
SFHE	1996	P	SFHE - 3 LOG SOCIAUX ROUVIERE LONGUE 03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	59 410,00	43 359,11	26,00	A	F	3,7	F	3,7			1 604,29	1 020,64	
SFHE	1999	P	SFHE - 3 LOGEMENTS SOLA ROUVIERE LONGUE 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	119 837,00	66 393,24	14,00	A	F	3,7	F	3,7			2 456,55	709,97	
SFHE	1999	P	SFHE - 5 LOGEMENTS SOCIAUX ROUVIERE LONGUE 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	204 636,00	117 421,26	14,00	A	F	4,2	F	4,2			4 931,69	331,72	
TOTAL GENERAL					524 226,19	337 749,06									12 478,42	14 977,33	

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574		SUBVENTION 2020	ART MIXTE	Associations	3 200,00
6574		SUBVENTION 2020	ASS LES CABRIOLES	Associations	37 612,00
6574		SUBVENTION 2020	CLUB DES AINES	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	COMITE DES FETES	Associations	1 500,00
6574		SUBVENTION 2020 PROJETS PEDAGOGIQUES	COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Autres	330,00
6574		SUBVENTION 2020 PROJETS PEDAGOGIQUES	COOP SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRES	Autres	665,00
6574		SUBVENTION 2020	GYMNASTIQUE MURVIEL	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	INTERNOTE ECOLE DE MUSIQUE	Associations	3 000,00
6574		SUBVENTION 2020	LA CAV' COOP	Associations	2 000,00
6574		SUBVENTION 2020	LEZARD'U	Associations	1 000,00
6574		SUBVENTION 2020	MURVIEL PATRIMOINE	Associations	590,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	6	1	7
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3	0	3	3	0	3
AGENT POLYVALENT	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	1,6	5,6	5,6	2	7,6
Adjoint technique	C	1	1,6	2,6	2,6	0	2,6
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adj. tech. ppal 2° cl. ét. ens.	C	2	0	2	2	0	2
AGENT DE SERVICE	C	0	0	0	0	1	1
RESPONSABLE TECHNIQUE	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	1	3
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	2	0	2	2	0	2
AGENTS SPECIALIS ECOLE MATERNELLE	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	4	4	8
Adjoint d'animation	C	4	0	4	4	0	4
ANIMATEUR	C	0	0	0	0	1	1
ANIMATEURS	C	0	0	0	0	3	3
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		18	1,6	19,6	19,6	8	27,6

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

MURVIEL LES MONTEPELLIER - 34 - PRINCIPAL**BP****2020****IV - ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020****C1**

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le



ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)						
AGENT POLYVALENT	C	ADM	348		3-1	CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	357			CDD
ANIMATEURS	C	ANIM	348		3-a	CDD
AGENTS SPICALIS ECOLE MATERNELLE	C	S	348		3-1	CDD
AGENT DE SERVICE	C	TECH	348		3-a	CDD
RESPONSABLE TECHNIQUE	C	TECH	493		3-2	CDD
TOTAL GENERAL						

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le



ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés")

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	2 847 000,00	1,200	15,860	0,000	451 534,00	1,300
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 826 000,00	1,500	19,370	0,000	353 696,00	1,700
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 100,00	22,100	70,500	0,000	20 516,00	8,200
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 702 100,00	1,420			825 746,00	1,630

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire
 A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 10/07/2020
 Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.
 A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 10/07/2020

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES : Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 03/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

ARNAL MELANIE	
BARIL DOMINIQUE	
BONNECUELLE HELENE	
CHICAUD GILLES	
CUSIN Gilles	
DURAND CORINE	
GARCIN GUILHEM	
MAYOUX LAURENT	
MOURET JEAN CLAUDE	
MOYA-ANNE CLAUDINE	
ORTIGOSA PATRICK	
PAPROCKI-CAMARD JULIETTE	
POMAREDE VERONIQUE	

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE



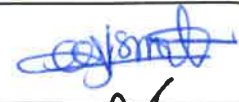
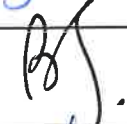
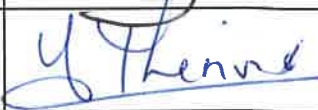
MURVIEL LES MONTEPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

PRAT LAURENT	
ROUSSEAU LAURENCE	 Po Gilles CHIFFAUD
SEGISMONT SEVERINE	
SENAULT BERNARD	
^D THERON YOLANDE	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/07/2020 et de la publication le 16/07/2020.



A MURVIEL LES MONTEPELLIER, le 16/07/2020



Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 034-213401797-20200716-10072020D33-DE